

BTS^a AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Diplôme national de Niveau 5

Mis à jour 14/11/2023

Conditions d'accès

- Être bachelier
- Inscription via la procédure PARCOURSUP

Modalités d'inscription

- Fiche d'inscription
- Dossier d'admission selon procédure décrite dans PARCOURSUP

Votre statut

- Vous serez sous le statut d'étudiant
- Possibilité d'obtenir une bourse du supérieur (CROUS)

Organisation de la formation

- 30h hebdomadaires réparties en cours d'enseignement général, technique et modules spécifiques
- Stage en milieu professionnel de 12 à 16 semaines sur le cycle dont 10 prises sur la scolarité

Examens

BTSa organisé en 4 semestres en contrôle continu de formation et examen terminal sur 2 ans de formation.

Accompagnement

Accompagnement au projet personnel et professionnel.

De la programmation et la conception jusqu'à la réalisation et la gestion, le titulaire de ce BTS doit garantir la cohérence technique, le respect de la logique de conception et les règles de l'art de l'aménagement paysager.

VOTRE PROJET

- Devenir aide conducteur de travaux, chef d'équipe, chef jardinier, jardinier-paysagiste
- Poursuivre vos études dans des formations supérieures post BTS pour devenir architecte-paysagiste, ingénieur ou se spécialiser dans des domaines précis tels que l'élagage, la gestion des golfs, la conception...

LES OBJECTIFS

Le titulaire de ce BTS maîtrise les techniques de suivi d'un chantier d'aménagement. Il conçoit des projets, en dessine les plans (coupes, élévations, perspectives), établit les devis correspondants, vend ses projets par le biais d'outils informatiques ou graphiques.

Il peut préconiser des choix de végétaux, d'équipements et de matériaux. Par ailleurs, il se charge des démarches administratives d'ouverture du chantier, de l'établissement du planning, de la gestion et du suivi des travaux. Ce technicien peut être employé dans un bureau d'études, une entreprise d'aménagement ou une collectivité territoriale. L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle. Toutefois, les titulaires du BTSa sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

POURQUOI LE LYCÉE

La formation BTS en lycée poursuit un rythme scolaire après le Baccalauréat permettant ainsi de s'engager vers une transition plus progressive vers le monde du travail.

Les expériences professionnelles et l'encadrement pédagogique vous permettent également de réfléchir sur vos choix post BTS : insertion professionnelle ou poursuite d'études supérieures.

Le Campus Vert d'Azur bénéficie d'un contexte paysager et professionnel particulièrement propice : jardins remarquables et prestigieux publics et privés, nombreuses entreprises, musées... De la Méditerranée aux Alpes, une remarquable diversité botanique, naturelle ou acclimatée, sert de base aux projets des étudiants. Un cadre pédagogique privilégié !

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur (TP/TD), chantiers pédagogiques (études en milieux naturels), projets de groupe, visites pédagogiques (chantiers, musées, jardins...), rencontres partenariales (conférences, entretiens avec des professionnels, participations à des manifestations de territoire (Floralies, Fête des plantes...)).

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet



www.campusvertdazur.fr

LA FORMATION

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances techniques, professionnelles et pratiques.

Enseignement général

- Organisation économique, sociale et juridique
- Expression, Communication
- Anglais
- Sport
- Mathématiques et Traitement des données
- Technologies de l'information et de la communication

Enseignement technique et professionnel

- Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers
- Connaissance et gestion des végétaux
- Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager
- Gestion technico-économique de chantier
- Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager
- CAO-DAO (Conception et Dessin Assistés par Ordinateur)

Module d'initiative locale

- De l'espace naturel à des jardins méditerranéens durables : connaître de façon approfondie les adaptations et les gammes végétales locales ou acclimatées pour ces milieux

LES DÉBOUCHÉS

 **Insertion professionnelle** : Chef de chantier / Conducteur de travaux / Responsable dans les entreprises du paysage, collectivités territoriales

 **Poursuite de formation** :

- **Supérieures longues**

- Licence Pro (Bac +3 soit Niveau 6) en Conception, Gestion, Entretien et en Gestion de la biodiversité
- ENSP Ecole Nationale Supérieure du Paysage (Bac +5) à Versailles, Blois, Marseille, Bordeaux sur concours directement après le BTS ou après une Classe Prépa ATS Paysage au Campus d'Antibes (voir fiche formation spécifique) pour devenir Paysagiste Concepteur ou Ingénieur du Paysage
- Agros Campus Ouest sur dossier et entretien

- **Supérieures courtes spécialisées en contrat d'apprentissage**

- CS Collaborateur du Concepteur Paysagiste
- CS Arboriste Elagueur
- CS Constructions Paysagères
- CS Maintenance des Terrains de Sports/Loisirs
- Green-Keeper,
- Jardinier-botaniste...

CONTENU DE LA FORMATION

La formation comprend 12 à 16 semaines de stage en milieu professionnel dont 10 sur la période scolaire.

Module d'Enseignement Général ou du tronc commun

M1

Inscription dans le monde
d'aujourd'hui

M2

Construction du projet
personnel et professionnel

M3

Communication

Enseignement Scientifique et Technique

M4

Organisation du travail et
encadrement d'équipes

M5

Gestion de la végétation
des aménagements
paysagers

M6

Gestion des ouvrages et
réseaux des
aménagements paysagers

M7

Gestion technico
économique des chantiers

M8

Elaboration d'un projet
d'aménagement paysager

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Lycée, formation initiale scolaire
1285 avenue Jules Grec - 06600 Antibes

Tél : 04 92 91 44 44

E-mail : legta.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusverdazur.fr

